



EXACOMPTA CLAIREFONTAINE

Madame, Monsieur,
Cher Actionnaire,

Sous la présidence de Monsieur François NUSSE, le conseil d'administration d'EXACOMPTA CLAIREFONTAINE s'est réuni le 27 mai 2020 avec à son ordre du jour l'examen de la situation du groupe.

La consommation européenne d'articles de bureau comme celle de papiers à imprimer ont chuté brutalement durant les deux premiers mois de l'épidémie de Covid-19 et nos ventes en ont subi le contrecoup. A titre d'exemple, le tonnage d'expédition de nos papiers a été réduit d'un tiers pendant cette période. Les conséquences de la crise sanitaire et les mesures prises pour protéger la santé de nos salariés nous ont amenés à adapter la marche de nos ateliers. Ceux-ci sont restés généralement en activité, bénéficiant de nos capacités de stockage en Europe. Seule la production de certaines spécialités a du être arrêtée. La préparation des campagnes de rentrée des classes et de fin d'année s'est effectuée normalement

Le groupe n'a bénéficié d'aucune mesure de soutien hormis le décalage de remboursements de certains emprunts. Le recours aux dispositions du chômage partiel a été très limité.

Le confinement ayant influé sur les besoins des consommateurs et sa sortie étant progressive, nous n'avons pas une vue précise quant à l'évolution de nos marchés dans les mois à venir. Nous pourrions donc avoir à ajuster la production de certaines unités.

Une information sera donnée le 10 septembre prochain sur les résultats du premier semestre et la tendance de ceux de l'exercice en cours.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Responsable de la communication financière
Jean Marie NUSSE - Directeur Général Délégué